

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La commune du Gosier non concernée par les restrictions de consommation de l'eau

GOSIER, LE 3 OCTOBRE 2022 — Cédric CORNET, Maire du Gosier informe la population **que contrairement à l'information transmise par RCI au journal de 6h de ce lundi 3 octobre, la Ville du Gosier n'est pas concernée par les restrictions de consommation de l'eau annoncées par communiqué du Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe et de l'Agence Régionale de Santé de Guadeloupe.** Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'usine de Deshauteurs à Sainte-Anne, sans impact sur l'alimentation en eau potable de la commune du Gosier.

Les écoles du Gosier et la cuisine centrale approvisionnées en eau fonctionneront normalement ce lundi 3 octobre.

Le maire du Gosier demande aux familles de rester à l'écoute des communiqués officiels en cas de nouvelle information d'urgence sur le plan sanitaire.